

Catéchèse et reconfinement

Nous voici de retour aux mesures de confinement, qui, bien que moins sévères qu'au printemps, vont encore perturber nos groupes de catéchèse...

Voici ce que nous avons reçu de Pauline Dawance, directrice du service catéchèse et catéchuménat à Paris :

"De la déclaration du Premier Ministre de jeudi et du décret du 29 octobre, nous comprenons que le principe est d'assurer d'abord la sécurité sanitaire et de permettre le travail des parents et la continuité pédagogique. Nous pouvons en déduire que la catéchèse en école catholique ne pose aucun problème. Les accueils de loisirs et patronages devraient pouvoir continuer à fonctionner après l'école et le mercredi comme service rendu aux familles. La catéchèse en paroisse ou au domicile d'un catéchiste semble considérée comme une activité extrascolaire au même titre que le sport ou les conservatoires et autres activités artistiques pratiquées en dehors de l'école ou du lieu de garde et est donc suspendue jusqu'au 1er décembre ".

Après en avoir référé au prêtre de votre paroisse , nous vous conseillons donc de prévenir les familles , qui ne seront pas surprises, sans doute. Quoi qu'il en soit, nous reprendrons l'envoi hebdomadaire de projets de catéchèse ludique à la maison avec les moyens informatiques dont beaucoup disposent...

Bon confinement à tous : prenez soin de vous, des vôtres et portons dans la prière tous ceux qui vont avoir à souffrir d'une façon ou d'une autre , de ce nouvel épisode angoissant...

Nous vous assurons de notre proximité et solidarité fraternelle.

Joëlle et Annick

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/catechese-et-reconfinement/